

GUIDE D'INFORMATIONS APPEL À PROJETS GENIUM 360

PRÉAMBULE

Les appels à projets Genium360 ont pour objectif de soutenir le développement de projets entrepreneuriaux issus de la recherche publique et menée par des étudiants en génie ou diplômés en génie. L'objectif est d'amener des fonds privés pour agir comme effet de levier dans la création d'entreprises menées par des ingénieurs, étudiants en génie ou diplômés de génie. Grâce à Genium360, Axelys souhaite permettre la maturation de ces projets et accélérer leur déploiement sur le terrain. Un montant de 15 000 \$ pourra être accordé par projet et fera levier au PSO v2d pour un financement de 50 000 \$.

DÉPÔT D'UNE DEMANDE

Étape #1 : Les formulaires de demande peuvent être envoyés au plus tard le 13 juin 2025 à investissements@axelys.ca. Les demandes peuvent être transmises conjointement par l'équipe des chercheurs-entrepreneurs et soit un gestionnaire de projets de Axelys, un bureau université-milieu (BLEU), un CCTT ou un centre d'entrepreneuriat universitaire.

Étape #2 : Une évaluation par un comité interne composés de membre d'Axelys et Genium360 permettra de qualifier le projet pour la prochaine étape. Un diagnostic et une trajectoire de valorisation du projet entrepreneurial seront proposés par un gestionnaire de projet Axelys afin de maximiser les chances de réussite dans l'accompagnement du projet d'entreprise. Cette proposition constituera un budget de 10% maximum de l'enveloppe finale pour bénéficier du service-conseil d'Axelys.

Étape #3 : A la suite de l'envoi d'une demande de service dans les 15 jours après la proposition, le gestionnaire de projet accompagnera l'équipe dans le dépôt d'une demande PSO v2d – maturation technologique qui devra être déposée dans les 6 mois suivant l'acceptation du comité Genium.

PRÉ-ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles aux financements Genium360, vous devez répondre oui à chacune des questions suivantes :

<p>Le projet d'entreprise valorise une propriété intellectuelle issue de la recherche publique La propriété intellectuelle doit appartenir à une université québécoise et valorisée par le projet d'entreprise dérivée.</p>	Oui / Non
<p>L'équipe est déjà engagée ou s'engage à entrer dans une phase de valorisation avec Axelys Le projet bénéficiera des services-conseils de l'équipe d'Axelys qui seront proposés à l'étape #2</p>	Oui / Non

<p>Un membre important de l'équipe de projet est un diplômé en ingénierie ou un étudiant en ingénierie</p> <p>Les fonds de cet appel à projets viennent de Genium360. Leur objectif est de redonner à leur communauté en supportant l'essor d'entreprises issues de la recherche publique.</p>	Oui / Non
<p>Le projet a pour ambition de créer une entreprise dérivée</p> <p>Le projet soumis ne doit pas être lié à une entreprise dérivée existante. Il doit favoriser la création d'une nouvelle entreprise dérivée qui sera créée pendant ou suite à la conclusion du projet.</p> <p>Les entreprises incorporées sont éligibles cependant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La licence n'est pas encore négociée - La demande de fond Genium360 a été déposé dans les 12 mois après l'incorporation 	Oui / Non
<p>Le projet prévoit faire un effet levier sur les fonds Genium</p> <p>Le projet va faire l'objet d'une demande PSO ou une autre demande de financement publique qui va permettre un effet levier sur les fonds Genium.</p>	Oui / Non

DÉPENSES ADMISSIBLES

Les dépenses doivent être liées à la réalisation d'un PSO validation ou tout autre demande de financement publique. Elles peuvent notamment inclure :

- / Salaires du personnel affecté au projet;
- / Achat de consommables;
- / Honoraires de conseillers externes et co-fondateurs;
- / Expérimentation de terrain;
- / Autres frais soutenant la valorisation du projet;
- / Frais indirects de recherche.
- / Services de valorisation d'Axelys

À noter que ce financement est considéré comme une subvention privée.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets soumis seront évalués selon les critères suivants :

CRITÈRES	PONDÉRATION
1. Pertinence et impact du projet	/35
1.1. L'innovation résout un problème concret et bien identifié. Il ne s'agit pas d'une solution à la recherche d'un problème.	15
1.2. Le projet contribue à la valorisation de la solution en la rapprochant significativement de l'adoption par le milieu preneur.	10
1.3. L'impact social, environnemental et/ou économique de l'innovation est important et clairement démontré.	10
2. Équipe de recherche et plan de déploiement	/25

2.1. L'équipe de recherche est solide, crédible et à la capacité a la capacité de mener à bien la maturation de l'innovation.	5
2.2. Le plan de transfert et de valorisation de l'innovation est adéquat. Son potentiel de déploiement dans la société est décrit et est adéquat.	15
2.3. Le plan de gestion de la propriété intellectuelle est solide et compatible avec le plan de déploiement.	5
3. Qualité du projet	/40
3.1. La démarche générale du projet est de grande qualité.	5
3.2. Les objectifs du projet sont clairs, atteignables et pertinents. Le plan de développement de l'innovation est établi et réaliste.	15
3.3. Les objectifs du projet sont cohérents avec le montage financier et l'échéancier.	10
3.4. Le besoin financier est clairement démontré. Le financement Genium permet d'atteindre des objectifs qui seraient difficilement atteignables autrement.	10
TOTAL	/100

Pour toute question supplémentaire, veuillez écrire à l'adresse suivante : investissements@axelys.ca